dans mon cœur, avec le regret de quitter sitôt une œuvre que je crois digne de tout le dévouement d'un prêtre, à laquelle je n'ai que trop peu contribué, et qui grandira j'espère de plus en plus, grâce au talent, au zèle et à la prudence de celui qui lui donnera toujours sa haute et puissante part de travail et de sollicitude.

F. J. CÉNAS, PTRE. MISS.

Nouvelles Ecclesiastiques.

M. Kelley, V. G. ancien curé de Sorel, vient de fixer son séjour à l'Hospice de St. Joseph de cette ville. M. C. Dufour est nommé au vicariat de Chambly ; M. T. E. Dagenais, au vicariat de Boucherville, et M. D. Laporte, au vicariat de Berthier.

Nous regrettons d'avoir à annoncer que M. Marcoux, missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis, est sérieusement malade à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Album Littéraire et Musical de la Minerve, livraison d'Octobre.—A vendre au Bureau de la Minerve, N°. 15, Rue St. Vincent, Montréal.

La livraison d'Octobre de l'*Album de la Minerve* nous fournit la partie de l'histoire de Napoléon, par Marco de St. Hilaire, qui traite du couronnement de l'Empereur. Elle nous donne ensuite la fin de *la Peau du Lion; les abris*, pièce en vers, par M. Charles Lévesque ; les chapitres 21, 22, 23 et 24 d'*Une de perdue, deux de trouvées*, par G. B. ; et plusieurs morceaux détachés, parmi lesquels se trouve une page écrite par M. De Lamartine et qui mérite bien quelques instants d'attention et de méditation. Le tout se termine par une Romance, intitulée : "*Nini l'ouvrière.*"

Nous ne nous arrêterons pas à considérer les morceaux de littérature étrangère, n'en ayant ni le temps ni l'espace. Nous ne dirons non plus rien des vers de M. Lévesque, qui d'ailleurs ont reçu de toute la presse canadienne les honneurs de la publication, ce qui doit être un témoignage bien flatteur pour l'auteur. Nous nous bornerons à quelques remarques sur *Une de perdue*, dont nous avons déjà eu occasion de parler. Auparavant nous devons dire que, dans chaque numéro de l'*Album*, il se trouve un *rébus* à deviner ; dans celui de la livraison d'Octobre, il y a peut-être à *trouver* que "*le monde est un point au milieu de l'éternité.*"

Nous avons remarqué avec plaisir, dans les 4 derniers chapitres d'*Une de perdue, deux de trouvées*, que G. B. semble faire des efforts pour être moins *exagéré* et moins *froid* dans ses anecdotes ou ses réflexions ; il s'y rapproche plus du naturel et du vrai, et d'un autre côté il nous paraît s'apercevoir que le sentiment chrétien trouve sa place partout, qu'il est de mise *même* dans le roman ou œuvre d'imagination. Ce n'est pas à dire, en ce qui regarde l'exagération, que ces 4 derniers chapitres en soient totalement dépourvus. Non ; dans le 22e chapitre on y remarque bien encore quelque chose d'outré dans la manière subite dont s'opère le rétablissement de Pierre de St. Luc (ce qui, soit dit en passant, avait déjà été relaté dans le chapitre 19e ou 20e) ; il y aussi certainement quelque chose de forcé, d'improbable, de presque impossible dans la conduite extraordinaire du Comte d'Alcantara à la salle publique de la bourse St. Louis ; un ambassadeur n'en agit jamais ainsi, surtout devant l'élite d'une grande ville; il sait mieux se respecter que cela, et il ne voudrait jamais que des étrangers pussent dans sa personne rire et se moquer de son pays. Malgré cela, il y a progrès chez G. B. en ce qui a rapport à la non-exagération, et nous l'en félicitons cordialement ; car la boursouflure est chez tout écrivain un défaut bien peu supportable.

Nous ne relèverons pas quelques expressions dures et vulgaires, qui à vrai dire ne paraissent heureusement qu'à de rares intervales sous la plume de G. B., non plus quelques incorrections et fautes de langage ; ce sont là de ces manquements qui se glissent dans les *nouvelles* écrites à la hâte ou au milieu du tourbillon des affaires. Il est bon néanmoins de les signaler, afin que, si possible, ils soient évités, pour ménager l'oreille du puriste.

Jusqu'ici notre tâche de critique n'a pas été bien ardue ni bien difficile ; nous nous sommes contenté de considérer le style de G. B., en remarquant toutefois avec plaisir que le sentiment chrétien commence à poindre dans ces derniers chapitres. Mais à présent il nous faut en venir à quelque chose de plus sérieux ; il s'agit de voir quels sont les principes émis dans ces pages que nous avons lues attentivement, et nous regrettons que nous ne puissions donner à G. B. un concert de louanges. Le chapitre 21 en effet nous raconte certaines intrigues, que G. B. eût cent fois mieux fait d'ensevelir dans ses cartons, avec tout le récit du rendez-vous du chapitre 23 ; ce sont là des narrations de mauvais goût et qui ne peuvent que déparer "*Une de perdue, deux de trouvées.*" A ce sujet, nous remarquerons qu'il semble que, de nos jours, certains écrivains ne puissent faire une œuvre d'imagination, sans y introduire des peintures plus ou moins repoussantes ou plus ou moins contraires aux strictes règles de la morale. On se figure qu'une *Nouvelle* ne sera pas lue et sera ennuyeuse et détestable, s'il ne s'y trouve quelque petite anecdote scandaleuse, quelque chose de *piquant*, comme l'on dit quelque fois pour indiquer une intrigue en dehors du juste décorum. Pour nous, nous ne croyons pouvoir nous élever trop fortement contre une pareille manie, parceque d'abord c'est une chose illogique, et ensuite parceque'elle tend à faire perdre le goût de la saine littérature et des vrais principes de morale.

G. B., pour sa part, avouera sans doute que si, dans le chapitre 23, son héroïne avait tout bonnement et tout prosaïquement épousé Cabrera le Pirate, son récit n'en eût pas souffert et l'intérêt de sa narration eût été aussi grand. Il y aurait peut-être eu alors un peu moins de poésie et d'excitation pour les hommes à passions vives, mais dans tous les cas la *Nouvelle* y eût gagné sous le rapport moral et religieux ce qui après tout eût bien été une compensation. Il ne faut pas croire pour cela que la poétique nous déplaise ; au contraire, la poésie nous réjouit et, comme dit Lamartine, nous console et nous rafraichit. Mais à la poésie nous préférons la morale, et lorsqu'il faut faire un choix entre elles, nous croyons qu'il vaut mieux sacrifier la première à celle-ci.

Que G. B. ne craigne pas de l'avouer : qu'il nous dise s'il n'est pas vrai qu'il a eu plus de plaisir à tracer les lignes dans lesquelles il nous montre la situation de Pierre de St. Luc lorsque celui-ci apprend la mort de son bienfaiteur que lorsqu'il traçait les scènes des chapitres 21 et 23 ! Sa réponse sera affirmative. Oh ! c'est que l'action de Pierre de St. Luc est toute chrétienne ; c'est qu'après une longue indifférence il reconnait son erreur, et que, comme le dit G. B., cet homme, qui, depuis des années, n'avait pas fait une prière, n'avait pas demandé un secours au ciel, n'avait pas offert un remercîment pour les grâces et faveurs qu'il avait reçues, courbait en ce moment son front devant le Dieu de toutes consolations. C'est enfin parce que après tout le sentiment du devoir est tout puissant, et que le sentiment chrétien est celui qui doit dominer.

Quoique déjà bien long, nous devons encore noter la phrase suivante : "un certain pressentiment lui disait de ne pas se fier à Cabrera, mais une *influence secrète, puissante, la poussait comme malgré elle.*" Comme dit certain écrivain, c'est là une *influence* qui sent furieusement la fatalité, et qui suppose l'absence du libre arbitre chez l'homme. G. B. n'a sans doute pas eu une pareille intention ; aussi nous ne faisons cette remarque que pour mettre l'auteur en garde contre la précipitation dans son œuvre, précipitation qui semble se déceler à différents endroits.

Et pour terminer, disons que notre critique n'est faite qu'en bonne part, et non pour censurer inutilement le travail d'un autre. Si elle est trop sévère, c'est contre notre intention, et nous le déplorerions ; si elle a pour résultat de faire éviter à G. B. et à quelques autres les manquements qu'elle signale, notre but sera pleinement rempli. (Communiqué.)

Nouvelles d'Europe

Le *Moniteur Officiel*, qui a paru fort tard le 1er novembre, a donné comme suit, la composition du nouveau ministère :

MM. le général d'Hautpoul, ministre de la guerre.

F. Barrot, ministre de l'intérieur.

Rouher, ministre de la justice.

Rayneval, ministre des affaires étrangères.

Romain-Desfossés, ministre de la matine

Achille Fould, ministre des finances.

Bineau, ministre des travaux publics

Dumas, ministre de l'agriculture et du commerce.

Parieu, ministre de l'instruction publique.

—M. le général d'Hautpoul est chargé, par *intérim*, du portefeuille des affaires étrangères.

On disait, à l'Assemblée, que le nouveau ministère n'aurait pas de chef, et que le président de la République en aurait seul la présidence.

Message du Président de la République.

Monsieur le président,

Dans les circonstances graves où nous nous trouvons, l'accord qui doit régner entre les différents pouvoirs de l'état ne peut se maintenir que si, animés d'une confiance mutuelle ils s'expliquent franchement l'un vis-à-vis de l'autre. Afin de donner l'exemple de cette sincérité, je viens faire connaître à l'Assemblée quelles sont les raisons qui m'ont déterminé à changer de ministère, et à me séparer d'hommes dont je me plais à proclamer les services éminens, et auxquels j'ai voué amitié et reconnaissance.

Pour raffermir la République, menacée de tant de côtés par l'anarchie ; pour assurer l'ordre plus efficacement qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour ; pour maintenir, à l'extérieur, le nom de la France à la hauteur de sa renommée, il faut des hommes qui, animés d'un dévouement patriotique, comprennent la nécessité d'une direction unique et ferme, et d'une politique nettement formulée ; qui soient aussi occupés de ma propre responsabilité que de la leur, et de l'action que de la parole.

Depuis bientôt un an, j'ai donné assez de preuve d'abnégation, pour qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions véritables. Sans rancune contre aucune individualité, comme contre aucun parti, j'ai laissé arriver aux affaires les hommes d'opinions les plus diverses, mais sans obtenir les heureux resultats que j'attendais de ce rapprochement. Au lieu d'opérer une fusion de nuances, je n'ai obtenu qu'une neutralisation de forces. L'unité de vues et d'intention en a été entravée, l'esprit de conciliation pris pour de la faiblesse. A peine les dangers de la rue étaient-ils passés, qu'on a vue les anciens partis relever leurs drapeaux, réveiller leurs rivalités, et alarmer le pays en semant l'inquiétude.

Au milieu de cette confusion, la France, inquiète, parce qu'elle ne voit pas de direction, cherche la main, la volonté, le drapeau de l'élu du 10 décembre. Or, cette volonté ne peut-être sortie que s'il y a communauté entière d'idées, de vues, de convictions, entre le Président et ses ministres et si l'assemblée s'associe à la pensée nationale dont l'élection du pouvoir exécutif a été l'expression.

Tout un système a triomphé au 10 décembre, car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme. Il veut dire : A l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien être du peuple ; à l'extérieur, dignité nationale. C'est cette politique, inaugurée par mon élection, que je veux faire triompher, avec l'appui de l'Assemblée et celui du peuple. Je veux être digne de la confiance de la nation, en maintenant la constitution que j'ai jurée ; je veux *inspirer* au pays, par ma loyauté, ma persévérance et ma fermeté, une confiance telle, que les affaires reprennent et qu'on ait foi dans l'avenir.

La lettre d'une constitution a, sans doute, une grande influence sur les destinées du pays ; mais la manière dont elle est executée en exerce peut-être une plus grande encore : le plus ou moins de durée du pouvoir contribue puissamment à la stabilité des choses ; mais c'est aussi par les idées et par les principes que le gouvernement sait faire prévaloir, que la société se rassure.

Relevons donc l'autorité, sans inquiéter la vraie liberté ; calmons les craintes, en domptant hardiment les mauvaises passions, et en donnant à tous les nobles instincts une direction utile. Affermissons le principe religieux, sans rien abandonner des conquêtes de la révolution ; et nous sauverons le pays, malgré les partis, les ambitions et même les imperfections que nos institutions pourraient renfermer.

Signé · LOUIS-NAPOLEON BONAPARTE.

Espagne.—Il parait que Narvaëz a pris une revanche éclatante de ceux qui s'étaient un moment flatté de le renverser. Il a destitué le surintendant du palais, et emprisonné un prêtre et un moine, qui s'étaient faits les instruments les plus actifs de l'intrigue dirigée contre lui.

Le nouveau ministre américain à Madrid a été présenté officiellement à la cour. Il a su, avec beaucoup de tact, faire comprendre que les entreprises contre Cuba n'avaient été nullement approuvées par le gouvernement américain.

Autriche et Hongrie.—Les tyrans autrichiens continuent à satisfaire leur soif sanguinaire et non contents du sang qu'ils ont versé, poursuivent leur carrière de cruautés. Plusieurs meurtres sont déjà venus s'ajourner à leur liste déjà si longue. Les victimes, qu'ils ont pendues ou fusillées à Pesth, sont toutes des hommes remarquables. Il suffit de dire que Haynau est nommé gouverneur civil et militaire de la Hongrie, pour que ce nom évoque dans tout les esprits la pensée de crimes qui font frémir l'humanité. Si cet atroce système continue, une autre crise est imminente dans ce pays. Déjà les officiers hongrois donnent leur démission en masse.

Il circule à Pesth une lettre de Kossuth, dans laquelle l'ancien dictateur explique à ses concitoyens qu'en enlevant la couronne de Saint Etienne (pour l'envoyer à Loudres) il n'a voulu que rendre impossible le couronnement d'un homme de la maison de Hapsbourg.

Les diverses nationalités qui peuplent la Hongrie et spécialement les Slovaques-Ruthènes recommencent à se disputer la suprématie.

Le gouvernement se prépare à construire de nouvelles fortifications à Bude : les marchés passés pour la maçonnerie s'élèvent, dit-on, à 264,000 florins.

Il a été publié une ordonnance de l'empereur, tendant à appliquer à tous les citoyens en Hongrie le principe de l'égalité devant la loi, en matière de droits et d'impôts. Il a été aussi interdit à tous les libraires de Vienne de publier aucun livre dont le manuscrit n'aurait pas été préalablement soumis à la censure militaire.

Turquie.—La seule allusion que l'on trouve dans les journaux, les difficultés entre la Turquie et la Russie, se lit dans un passage d'un article monétaire. Des mesures ont été prises par la Porte pour la répartition des réfugiés polonais et hongrois. Les premiers ont été conduits à Shumla, tandis que les seconds ont été convenablement établis à Silabesge et Rubchick. Kossuth et les autres chefs devaient rester quelque temps encore à Widdin, jusqu'à ce que l'on eût pris des mesures pour leur départ définitif. Plus de 300 réfugiés hongrois se sont convertis à l'islamisme, et nombre d'autres sont sur le point de suivre cet exemple.

Sir Stratford Canning a envoyé des passeports au général Guyon, officier Irlandais et sujet britannique, naguère au service de la Hongrie.

La Porte a déclaré l'île de Samos en état de blocus, par suite de la prolongation des troubles qui y ont éclaté.

Nouvelles et Faits Divers.

LA SAISON.—Nous avons vraiment un automne extraordinaire. Après deux ou trois jours de pluie, le temps s'est remis au beau et continue d'être doux et magnifique. Nous n'avons pas plus de neige qu'en juin et les travaux du dehors à la campagne se font avec plus d'aise qu'à cette époque. Toutes les craintes des deux ans au sujet de la rareté du fourage pour l'hyver sont disparues, car les animaux sont encore dans les champs au lieu d'être renfermés dans les étables.

La navigation est ouverte et en pleine activité sur les rivières comme sur les canaux. Notre port est rempli de goëlettes et de berges qui nous apportent du bois. Si le temps continue ainsi pour quelques jours cet article de consommation sera à grand marché cet hyver. Tant mieux pour les pauvres ! Les vaisseaux d'outre mer sont tous partis de Montréal et aux derniers avis de Québec il n'en restait plus que trois à quatre dans ce port. Les matelots demandent des prix fous à Québec en ce moment pour retourner en Angleterre. Le *St. André* est parti ces jours passés avec un équipage payé £12 par tête par mois. Ils demandent depuis jusqu'à £15 ! Aussi faut-il avouer qu'à cette époque le passage est dangereux et dur pour les pauvres matelots.

ASSEMBLEE MANQUÉE.—Décidement les townships de l'Est sont pour l'annexion. On a en vain essayé de faire une assemblée contre, à Melbourne. Des avis en avaient été donnés à l'avance et le jour de l'assemblée il n'y avait que *quatre* personnes présentes.

ENQUETE DU CORONER.—Lundi dernier, M. le coroner Jones fut appelé à faire une enquête à St. Laurent sur le corps d'une pauvre femme agée de plus de 60 ans. Il fut constaté que cette malheureuse femme dans un accès de folie s'est suicidée, en se jetant dans un puits plein d'eau. Verdict en conséquence.

POLICE.—Durant la semaine terminée le 18 courant la police de cette ville a arrêté 74 personnes dont 13 pour vagabondage ; 34 pour ivresse ! 3 pour désordre et violence ; 12 pour larcin ; 1 pour assault grave et 11 pour destitution.

LE MEURTRE DE BOUCHERVILLE.—M. le coroner Coursol a terminé son enquête dans cette triste affaire. Le Jury a rendu un verdict à l'unanimité de *meurtre prémédité* contre le prévenu Languedoc, qui en conséquence a été écroué dans la prison commune de ce District, sur le warrant du coroner. Il subira son procès à la prochaine cour criminelle.

L'HON. D DALY ET LE COMTE DE MEGANTIC. M. Daly a adressé la lettre suivante aux électeurs de Mégantic. Nous ne savons pas encore qui s'offrira comme candidat pour le remplacer.

AUX INDEPENDANTS ELECTEURS DU COMTE DE MEGANTIC.—*Messieurs.*—Vous apprendrez par la *Gazette* que vous recevrez par la prochaine malle qu'il a plu à Sa Majesté de me nommer à une office en ce pays. En acceptant cette charge, je dois renoncer à l'honneur de vous représenter dans le Parlement-Provincial.—" Canadien par des liens indissolubles d'habitude, de propriété, d'amitié, de parenté et d'attachement au pays, je n'ai pas sans un profond regret suivi une marche, qui brise nos relations politiques et me retient en Angleterre pour le présent.

Vous connaissez si intimement les circonstances de ma carrière publique en Canada, que je n'ai pas besoin de vous dire la nécessité qui m'a forcé d'accepter de l'emploi en ce pays, comme une reconnaissance par le premier ministre de ma réclamation contre le gouvernement impérial pour une indemnité pour la perte de ma place en Canada ; mais je dois saisir cette occasion d'exprimer publiquement ce que je pense des sentiments de justice et d'honneur de Lord John Russell, qui a reconnu la position dure dans laquelle j'étais placé par l'opération commune de la dépêche de Sa Seigneurie à Lord Sydenham, en date d'octobre 1839 pour adoption pratique des principes du gouvernement responsable."

" Je me souviendrai toujours avec gratitude des actes répetés de votre bonté et confiance à mon égard et en vous disant adieu. (pas pour toujours, j'espère) je fais une ardente prière pour votre bonheur à chacun et pour l'honneur et le bien être du Canada, je demeure, messieurs, votre fidèle serviteur.

D. DALY.

LE GOUVERNEUR-GENERAL.—Son Excellence est encore à Niagara. Il se rendra à Toronto, dit-on, la semaine prochaine pour demeurer. Les réparations à la maison, qu'il doit occuper, seront terminées samedi.

OR DE LA CALIFORNIE.—Il a été reçu jusqu'à ce jour à l'Hotel des monnaies de Philadelphie $3.100,000 d'or de la californie. Tout ce qui en reste en cette ville sera en quelques jours converti en espèces.

SUCCESSEUR DE M. BLAKE.—Un correspondant du *Herald* dit que M. J. S. McDonald de Glingary doit remplacer M. Blake solliciteur général pour le H. C. Il mentionne aussi M. H. J. Boulton de Norfolk comme devant être nommé un des juges des Plaudoyers—Communs pour la même section de la province.

L'HON. J. H. PRICE.—Ce monsieur à la requisition spéciale des électeurs de son comté consent a garder sa place en chambre jusqu'à la fin du présent parlement. Mais il s'est réservé le droit de résigner sa charge de commissaire des terres et son portefeuille de ministre, quand il voudra.

Les électeurs du 2d. Riding d'York l'ont invité à un diner public pour lui témoigner leur estime et leur reconnaissance pour ses services parlementaires.

SIR ALLAN MCNAB.—Aux derniers avis de Toronto, on disait Sir Allan McNab sérieusement malade.

TROUBLES SUR LES BORDS DU LAC SUPERIEUR. —Le télégraphe nous apprend qu'il y a eu des troubles sérieux sur les bords du Lac Supérieur, dans les districts des mines. Des difficultées se sont élevées entre les Indiens Chippewas et le gouvernement. Les sauvages ont 1000 hommes sur pied, 100 soldats avec de l'artillerie ont été envoyés de la station la plus proche sur la scène des hostilités et les départements militaires ici font des préparatif formidables.

PROTESTATIONS ANTI-ANNEXIONNISTES.—Le conseil municipal du district de Niagara a adopté la résolution suivante à une de ses dernières séances :

" *Résolu*, Que ce conseil voit avec un sentiment de regret mêlé de désapprobation le mouvement commencé à Montréal en faveur de l'annexion et que tous ses membres sont prêts et déterminés à supprimer par tous les moyens en leur pouvoir aucune tentative de séparation d'avec l'Angleterre de quelque part qu'elle vienne."

Le conseil municipal du district de Gore a adopté unanimement une semblable résolution.

LE CHOLERA.—Ce terrible fléau a reparu sur les bords du Mississipi à St. Louis et à Vicksburgh, apporté par des émigrés d'Irlande. Les autorités ont pris des précautions en conséquence.

—La garde qui occupait la maison du gouvernement depuis les troubles, a été retirée et se tient maintenant à l'ancienne *guard house*, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Le bruit qui s'est répandu en ville que les soldats ne seraient plus employés à la garde des prisons est confirmé. Cette nouvelle a été annoncée au sherif par le commandant des forces. L'autorité civile aura donc à se pourvoir d'une garde pour surveiller les prisonniers, et ce sera sans doute une garde armée, car autrement on pourra s'attendre à des désertions fréquentes et à de grands désordres dans les prisons, surtout dans des temps de tumultes et d'émeute. Nous ignorons quelles peuvent être les raisons des autorités militaires pour en agir ainsi, mais quelles qu'elles soient, elles seront la cause d'une grande dépense pour le gouvernement provincial. *Minerve.*

Un enfant précoce.—Un meurtre horrible vient d'être commis dans le township Emily' district de Colborne, par un enfant de 10 a 12 ans. La victime est une petite fille de 5 a 6 ans. Le petit misérable l'entraîna dans un champ et là, il lui asséna 10 à 12 coups sur la tête avec une pioche. De retour à la maison, on lui demanda ce qu'était devenu la petite fille, il répondit qu'elle avait été emportée dans les bois par un ours. On fit des perquisitions, et le corps fut retrouvé enterré au pied d'un arbre, et la fosse était si bien recouverte, qu'on ne l'aurait peut-être pas apperçue, si ce n'eut été qu'une entaille, qui avait été faite à une racine de l'arbre, et qui avait été laissée à la surface. Interrogé sur ce qu'il venait de faire, le petit meurtrier ne put indiquer aucun motif, qui l'avait conduit à commettre ce crime. *Idem.*

MARIAGES.

A Verchères, le 17 ult. par le frère de la mariée, Messire Leclaire, curé de Stanbridge. M. Olivier Robitaille, typographe, ci-devant de Québec, à Dlle. Marie-Mathide-Luce Leclaire, seconde fille de feu M. Bénoni Leclaire, ci-devant marchand de cette ville.

A Québec, à la chapelle St. Louis, le 13, par Messire Francis Mc Donnell, ptre. curé de St. Giles, M. George McDonnell, à Mary, fille de M. J. McGillicaddy, de Killarny.

CALENDRIER
ECCLESIASTIQUE
ET CIVIL
POUR 1850,

A vendre chez

E. R. FARRE ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.

16 nov. 1849.

Eau de Plantagenet.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a appointé M. Jos. BERIAU, Marchand Grocer, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des Eaux de PLANTAGENET où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux Fraiches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE *Agent.*

Montréal, 26 octobre 1849.

BUSTE DE
MGR. DE MONTREAL.

LE Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Baillet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.

Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.

Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons ; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc.

P. E. PICAULT.

Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours.

Montréal, 23 Octobre 1849.

BONS PROVINCIAUX.

OFFICE DE L'INSPECTEUR-GENERAL,

Montréal, 29 *octobre* 1849.

JUSQU'A nouvel Avis, les DEBENTURES du Gouvernement pour £5 et £2 10 chaque, qui sont échues avec droit à douze par mois d'intérêt, seront rachetées aux Offices des Banques de Montréal et de l'Amérique Britannique du Nord, et de leurs différentes branches dans la Province.

(Signé,) F. HINCKS.
Insp. Gén.

DEPARTEMENT DES
TERRES DE LA COURONNE

Montréal, 26 octobre, 1849.

EN conséquence de la Translation du Siége du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications destinées à ce Département de la part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les Communications des Personnes résidentes dans le Bas-Canada devront être adressées à

L'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne Montréal.

☞ Les Papiers sous-mentionnés inséreront l'Avis ci dessus une fois par semaine pendant un mois :

La *Minerve*—Les *Mélanges Religieux*—L'*Echo des Campagnes*—*Gazette des Trois-Rivières*—Le *Journal de Québec* et le *Canadien*.

REGISTRES DE PAROISSE.

LE Soussigné a préparé une quantité de REGISTRES pour les Paroisses, de différents nombres de feuillets, qu'il vendra à des prix très modérés, et dont il garantit la solidité de la reliure, étant reliés avec les meilleurs matériaux et par un des meilleurs ouvriers du Canada. Il se chargera de les faire coter et parapher.

J.-BTE. ROLLAND.

16 Novembre 1849.